LICITATIO	N —	
"	étranger admis à y enchérir	62
"	effet de la licitation lorsque l'un des copropriétaires acquiert	
		46
"		98
-	,	90
LIGNES: - Vide BORNAGE.		
Lignes de parenté		
Linges et hardes peuvent être emportés par la femme poursuivant sépa-		
_		02
		81
LIQUIDATI	on des biens d'une corporation éteinte 370 à 3	
"		98
"	d'une succession :— Vide Succession.	_
"	de la communauté	
	• •	09
LITIGE: - Vide DROITS LITIGIEUX.		
	N:Vide Délivrance.	
LIVRE STE		:05
LOCATEUR	s.—Ses obligations	
"	" quant au curage des fosses 16	
"	doit garantir des vices et défauts	
"	mais non des voies de fait 1616, 16	
	en quel cas garant du trouble	
44	ses droits	
"	privilége 1619 à 16	
"	son recours	24
"	:—Vide Bail.	
"	ne peut mettre fin au bail pour occuper	
	m pour arenamon	
LOUATAIR)	E.—Ses obligations	20 00
"	quant aux degradations 1021, 10	28
"	quant a 1 incendie 1029, 100	
"	quant a souther les grosses reparations 10	
"	quelles réparations sont à sa charge	
"	ce qu'il doit au cas de résiliation. 16 ses droits. 1638, 16	
"	peut sous-louer ou céder son bail à moins de stipulation	¥U
	_	39.
"	de biens ruraux ne peut sous-louer	
"	ses actions contre le locateur	-
.6	:—Vide Ball, Fermer.	X.1
Lors nr	omulgation des lois Impériales.	1
" pr	omulgation des lois du Parlement Provincial	2
" ra	ppel de ces lois par désaveu	3
" le	ur impression et distribution. 4,	5
. 20	ii régissent les meubles, les immeubles et les personnes	6
	ii régissent la forme des actes.	7
"."	0	•